

2026

RAPPORT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



isere.fr

isère
LE DÉPARTEMENT



SOMMAIRE

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

- 4 LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES
DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
- 4 AUTRES AJUSTEMENTS
- 5 LA REPRISE DES RÉSULTATS 2025
- 6 LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE
DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

BUDGET EN FAVEUR DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

- 8 ENFANCE ET FAMILLE
- 8 COHÉSION SOCIALE
- 9 PERSONNES ÂGÉES
- 9 PERSONNES HANDICAPÉES

BUDGET EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MONTAGNE, DE LA FORÊT ET DE L'AGRICULTURE

- 10 AGRICULTURE
- 10 EAU
- 11 ATTRACTIVITÉ ET TOURISME
- 11 MONTAGNE
- 12 ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BUDGET EN FAVEUR DES MOBILITÉS, DE L'HABITAT, DE L'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES ET DU NUMÉRIQUE

- 13 ROUTES
- 13 TRANSPORTS
- 14 LOGEMENT
- 14 SOLIDARITÉ TERRITORIALE
- 15 AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

BUDGET EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

- 16 ÉDUCATION
- 16 JEUNESSE ET SPORTS

BUDGET EN FAVEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- 17 CULTURE ET CITOYENNETÉ

BUDGET EN FAVEUR DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

- 18 SÉCURITÉ
- 18 RESSOURCES HUMAINES
- 19 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 19 BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Le budget supplémentaire (BS) vise à intégrer les résultats de l'exercice 2025 comprenant :

- les dépenses et recettes engagées, non réalisées en 2025 et donc reportées sur l'exercice 2026,
- l'affectation du résultat de clôture du compte administratif 2025.

Le BS 2026 permet également de procéder en dépenses et en recettes à des ajustements des inscriptions prévisionnelles du budget primitif tant en fonctionnement qu'en investissement.

Ces ajustements permettent :

- de financer les reports de dépenses non couverts par des recettes reportées et des dépenses nouvelles,
- de réduire le recours à l'emprunt.

LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Les propositions d'ajustements de crédits pour le budget supplémentaire 2026 conduisent à la situation suivante :

- Une augmentation des recettes de fonctionnement de + 2,31 M€ liée à des réajustements de recettes, essentiellement sur la politique Finances (+ 1,79 M€).
- Une hausse des recettes d'investissement de + 9,65 M€ portée pour moitié par l'inscription de subventions sur la politique éducation (+ 4,05 M€). Les autres ajustements concernant les politiques bâtiments départementaux (+ 1,81 M€), finances (+ 1,81 M€) et routes (+ 1,70 M€).
- Des dépenses de fonctionnement qui diminuent fortement à - 22,03 M€ en lien avec l'ajustement de la dépense prévue au BP 2026 au titre du DILICO (- 27,80 M€).
- Des dépenses d'investissement ajustées à hauteur de 5,36 M€. Le Département confirme le maintien de son soutien auprès de ses partenaires avec la hausse de la politique solidarité territoriale (+ 3,91 M€). Elle s'accompagne d'augmentations plus modérées sur d'autres politiques dont notamment les routes (+ 0,91 M€), la culture et citoyenneté (+ 0,76 M€), l'éducation (+ 0,58 M€) et l'eau (+ 0,53 M€).

AUTRES AJUSTEMENTS

- Montant des dépréciations pour 2026
- La délibération n°2017 DM2 F 34 11 du 20 octobre 2017 a défini les cadences de dépréciation des subventions d'équipement versées dans le cadre des DSP. Actuellement trois DSP signées par le Département sont concernées : l'aéroport, l'aménagement numérique et le chemin de fer de La Mure.

Ainsi, le montant des dépréciations au titre de 2026 se compose de la manière suivante :

DSP	BUDGET CONCERNÉ	MONTANT DE LA DÉPRÉCIATION 2026
Aéroport	Principal	1 690 574,00
Chemin de fer de la Mure	Principal	961 026,00
Aménagement numérique	Annexe	3 233 356,00

LA REPRISE DES RÉSULTATS 2025

Le compte administratif 2025 consolidé (budget principal + budgets annexes), fait apparaître un **résultat final de + 10 680 109,00 €** :

- Budget principal : - 592 258,01 € €
- Budgets annexes : 11 272 367,01 €.

Le projet de budget consolidé pour le BS 2026 s'élève à 143 335 711,36 € en dépenses et 153 061 223,10 € en recettes et se décompose comme suit :

	Budget principal	Boutiques musées	Laboratoire vétérinaire	Cuisine centrale	Aménagement numérique	Total
DEPENSES	106 043 426,84	38 141,45	159 744,52	384 554,17	36 709 844,38	143 335 711,36
Investissement	100 043 955,39	0,00	0,00	359 603,08	35 993 653,99	136 397 212,46
Reports	60 095 012,40	0,00	0,00	0,00	36 543 453,99	96 638 466,39
Déficit d'investissement	34 045 902,35	0,00	0,00	0,00		34 045 902,35
Propositions nouvelles	5 903 040,64	0,00	0,00	359 603,08	-549 800,00	5 712 843,72
Fonctionnement	5 999 471,45	38 141,45	159 744,52	24 951,09	716 190,39	6 938 498,90
Reports	29 748 125,95	30 828,17	19 639,95	17 888,28	1 342,56	29 817 824,91
Déficit de fonctionnement		0,00	136 490,08	0,00	714 847,83	851 337,91
Propositions nouvelles	-23 748 654,50	7 313,28	3 614,49	7 062,81		-23 730 663,92
RECETTES	106 043 426,84	38 141,45	159 744,52	384 554,17	46 435 356,12	153 061 223,10
Investissement	74 541 102,75	0,00	0,00	359 603,08	47 218 817,73	122 119 523,56
Reports	13 641 730,58	0,00	0,00	0,00	1 992 646,00	15 634 376,58
Excédent de fonctionnement capitalisé	80 499 184,17	0,00	0,00	0,00		80 499 184,17
Excédent d'investissement reporté		0,00	0,00	359 603,08	45 226 171,73	45 585 774,81
Propositions nouvelles	-19 599 812,00	0,00	0,00	0,00		-19 599 812,00
Fonctionnement	31 502 324,09	38 141,45	159 744,52	24 951,09	-783 461,61	30 941 699,54
Reports	386 385,09	0,00	159 744,52	0,00	935 600,00	1 481 729,61
Excédent de fonctionnement reporté	28 784 522,42	38 141,45		24 951,09		28 847 614,96
Propositions nouvelles	2 331 416,58				-1 719 061,61	612 354,97

LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

■ Par chapitre

Balance générale consolidée du Département de l'Isère - Opérations réelles et mixtes

Imputation	Libellé	BP 2026	BS 2026		
			Reports	Propositions nouvelles	Total
DÉPENSES					
Investissement		391 058 219,6	96 638 466,39	39 758 746,07	527 455 432,06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	34 045 902,35	34 045 902,35
018	Revenu de solidarité active	100 000,00	82 500,00	0,00	182 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	522 432,00	522 432,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 787 424,00	0,00	0,00	45 787 424,00
20	Immobilisations incorporelles	14 261 400,00	6 950 180,09	46 630,00	21 258 210,09
204	Subventions d'équipement versées	102 737 387,40	25 290 755,30	3 949 992,00	131 978 134,70
21	Immobilisations corporelles	16 180 340,00	11 487 773,72	710 441,08	28 378 554,80
23	Immobilisations en cours	171 275 958,92	14 504 430,29	1 033 498,64	186 813 887,85
27	Autres immobilisations financières	39 904 309,28	38 004 152,20	-996 150,00	76 912 311,48
4551	Opérations d'invest. EPLE	671 400,00	267 382,72	115 000,00	1 053 782,72
4581	Opérations sous mandat	140 000,00	51 292,07	331 000,00	522 292,07
Fonctionnement		1 364 357 663,00	29 817 824,91	-22 879 326,01	1 371 296 161,90
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00	851 337,91	851 337,91
011	Charges à caractère général	98 127 187,00	7 177 429,50	2 012 494,00	107 317 110,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	253 374 558,00	0,00	-3 048 000,00	250 326 558,00
014	Atténuations de produits	61 936 572,00	395 664,22	-27 800 000,00	34 532 236,22
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	169 063 000,00	0,00	-166 200,00	168 896 800,00
017	Revenu de solidarité active	164 101 660,00	2 190 767,78	0,00	166 292 427,78
65	Autres charges de gestion courante	558 634 163,00	5 529 679,87	7 656 105,69	571 641 272,92
657	Subventions de fonctionnement	44 226 391,00	14 071 766,64	-1 567 834,61	56 908 998,67
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	797 000,00	0,00	0,00	797 000,00
66	Charges financières	9 310 230,00	0,00	27 025,00	9 337 255,00
67	Charges spécifiques	757 480,00	452 516,90	0,00	1 209 996,90
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 029 422,00	0,00	-844 254,00	3 185 168,00
TOTAL DÉPENSES :		1 755 415 882,60	126 456 291,30	16 879 420,06	1 898 751 593,96
RECETTES					
Investissement		294 211 108,6	15 634 376,58	106 485 146,98	416 330 632,16
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	45 585 774,81	45 585 774,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	311 000,00	0,00	1 805 927,00	2 116 927,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000 000,00	0,00	81 873 050,17	106 873 050,17
13	Subventions d'investissement	53 649 046,60	14 097 974,74	5 683 196,00	73 430 217,34
16	Emprunts et dettes assimilées	214 252 662,00	0,00	-29 255 000,00	184 997 662,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	433 761,00	433 761,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00	31 781,00	21 643,00	93 424,00
27	Autres immobilisations financières	197 000,00	66 439,68	0,00	263 439,68
4552	Opérations d'invest. EPLE	671 400,00	385 194,92	115 000,00	1 171 594,92
4581	Opérations sous mandat		0,00	795,00	795,00
4582	Opérations sous mandat	90 000,00	1 052 986,24	221 000,00	1 363 986,24
Fonctionnement		1 461 204 774,00	1 481 729,61	29 459 969,93	1 492 146 473,54
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00	28 847 614,96	28 847 614,96
013	Atténuations de charges	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	65 655 017,00	0,00	-662 080,00	64 992 937,00
017	Revenu de solidarité active	1 950 000,00	185 926,50	0,00	2 135 926,50
70	Produits des services	20 229 944,00	0,00	-783 196,00	19 446 748,00
73	Impôts et taxes	481 491 285,00	0,00	2 100 072,00	483 591 357,00
731	Impositions directes	591 801 715,00	0,00	-1 753 814,00	590 047 901,00
74	Subventions d'exploitation	262 809 191,00	323 868,60	-175 467,61	262 957 591,99
75	Autres produits de gestion courante	36 817 622,00	971 934,51	1 670 990,58	39 460 547,09
77	Produits spécifiques		0,00	215 850,00	215 850,00
TOTAL RECETTES		1 755 415 882,60	17 116 106,19	135 945 116,91	1 908 477 105,70

■ Par politique publique

Le tableau ci-dessous retrace les ajustements proposés en dépenses sur chaque politique publique.

Budget consolidé hors subventions d'équilibre

	DÉPENSES			RECETTES		
Politiques publiques	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
01 - Enfance et famille	5 140 250,00	40 000,00	5 180 250,00	0,00	0,00	0,00
02 - Cohésion sociale	17 650,00	0,00	17 650,00	13 300,00	0,00	13 300,00
04 - Santé publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05 - Personnes âgées	-237 395,00	-144 611,00	-382 006,00	-763 746,00	855 576,00	91 830,00
06 - Personnes handicapées	25 000,00	-636 000,00	-611 000,00	-25 661,00	45 000,00	19 339,00
07 - Education	872 000,00	577 500,00	1 449 500,00	788 000,00	4 058 840,00	4 846 840,00
08 - Jeunesse et sports	574 000,00	500 000,00	1 074 000,00	-26 500,00	0,00	-26 500,00
09 - Routes	570 340,00	912 677,00	1 483 017,00	175 307,00	1 696 189,00	1 871 496,00
10 - Transports	-23 000,00	-1 380 198,00	-1 403 198,00	0,00	12 195,00	12 195,00
11 - Logement	20 000,00	112 520,00	132 520,00	215 850,00	0,00	215 850,00
13 - Aménagement numérique	0,00	-549 800,00	-549 800,00	0,00	0,00	0,00
14 - Solidarité territoriale	80 000,00	3 915 590,00	3 995 590,00	0,00	-233 700,00	-233 700,00
15 - Eau	0,00	527 779,00	527 779,00	0,00	0,00	0,00
16 - Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 - Forêt et filière bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 - Environnement et développement durable	-30 000,00	559 560,00	529 560,00	73 500,00	18 134,00	91 634,00
22 - Europe, développement, innovation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 - Attractivité et tourisme	1 600,00	-10 000,00	-8 400,00	0,00	76 900,00	76 900,00
24 - Culture et citoyenneté	100 000,00	759 785,64	859 785,64	26 000,00	12 500,00	38 500,00
28 - Sécurité	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	-1 667,00	0,00	-1 667,00
29 - Coopération internationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31 - Ressources humaines	-2 821 500,00	0,00	-2 821 500,00	0,00	0,00	0,00
32 - Administration générale	808 600,00	450 000,00	1 258 600,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00
33 - Bâtiments départementaux	62 304,00	-384 417,00	-322 113,00	53 804,00	1 805 927,00	1 859 731,00
34 - Finances	-28 081 936,89	-4 650,00	-28 086 586,89	1 785 239,00	-27 447 373,00	-25 662 134,00
38 - Montagne	-107 505,00	107 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	-22 029 592,89	5 353 240,64	-16 676 352,25	2 313 426,00	-19 599 812,00	-17 286 386,00

Dans la suite du document une présentation synthétique de chacune de ces politiques permet de préciser les différentes actions conduites par le Département.

Le détail des crédits, créations, mouvements, clôtures d'AP et AE de chaque politique font, quant à eux, l'objet, d'une annexe jointe au présent document.

ENFANCE ET FAMILLE

Le Département renforce son engagement envers l'enfance et les familles en sollicitant 140 250 € supplémentaires pour l'accompagnement à domicile. Pour garantir la qualité d'accueil, 1,5 M€ sont demandés pour les établissements privés et 3,5 M€ pour les établissements publics. Un redéploiement de 35 000 € finance la démarche « Réenchanter l'ASE », valorisant l'Aide sociale à l'enfance par des actions de communication innovantes.

Concernant l'investissement, l'organisation des maisons des Tisserands va évoluer afin de permettre à l'établissement de retrouver sa pleine capacité d'accueil. Conformément à la trajectoire budgétaire envisagée, ces mesures anticipent les besoins, sécurisent les parcours et garantissent la qualité des réponses dans un contexte en évolution.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	5 140 250 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	40 000 €
	RECETTES
	-

COHÉSION SOCIALE

Le budget supplémentaire s'inscrit dans un contexte inflationniste, accentuant la précarité et les besoins d'accompagnement. Une hausse des faits de violences conjugales et intrafamiliales est également constatée.

Ainsi, les inscriptions suivantes sont sollicitées en dépenses de fonctionnement :

17 650 €, d'une part pour permettre l'organisation d'une journée des accueils et d'autre part pour contribuer au financement de deux projets de voyages apprenants Erasmus +. Ces derniers visent à favoriser les échanges de bonnes pratiques à développer concernant les conférences familiales et à renforcer le partage d'expériences.

Le redéploiement de 20 350 € afin de poursuivre et de renforcer le travail sur les violences conjugales et intrafamiliales, notamment au titre de la formation des réseaux, et également afin de permettre le développement d'une antenne associative

sur une zone non couverte du Nord Isère.

Du coté des recettes de fonctionnement 13 300 € sont inscrits dans le cadre du projet européen Erasmus +.

Enfin il est prématuré, à ce stade de l'exercice, de réajuster l'allocation RSA.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	17 650 €
	RECETTES
	13 300 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

PERSONNES ÂGÉES

Sur les dépenses de fonctionnement du programme « Aide sociale générale », les crédits restitués résultent principalement de l'ajustement du projet AMI « Aide à domicile » et de transferts liés au déploiement du Chèque emploi service uniservel (CESU) préfinancé.

S'agissant de l'hébergement, il reste encore prématuré d'identifier des points d'alerte significatifs. Une vigilance particulière demeure toutefois sur l'impact financier des mesures nouvelles et des factures de régularisation.

Concernant l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) hébergement, les évolutions liées à la généralisation de la réforme de la fusion soins/dépendance font l'objet d'un suivi attentif au regard de leurs impacts potentiels sur le budget départemental, en dépenses comme en recettes.

Pour les dépenses liées au maintien à domicile, les crédits restitués sont principalement liés à l'activité des CCAS conventionnés. En APA prestataire, l'activité reste orientée à la baisse mais doit être analysée avec prudence compte tenu du faible volume d'heures transmis à ce jour. Aucun point d'alerte n'est identifié à ce stade sur l'APA versée aux bénéficiaires.

En investissement, les besoins ont été ajustés selon les projets reportés ou confirmés pour 2026.

Enfin, les recettes ont été actualisées au regard des notifications reçues.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 237 395 €
	RECETTES
	- 763 746 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 144 611 €
	RECETTES
	855 576 €

PERSONNES HANDICAPÉES

Sur les dépenses de fonctionnement du programme « Hébergement », les points de vigilance identifiés, au regard du niveau de consommation observé à ce stade de l'exercice, concernent principalement la Prestation de compensation du handicap (PCH) en établissement et les jeunes bénéficiaires de l'amendement Creton. Pour les autres lignes relatives aux Établissements et services sociaux et médicaux sociaux (ESSMS), la campagne de tarification n'étant pas achevée, il demeure prématuré de réviser les projections budgétaires.

Concernant les dépenses liées au maintien à domicile, les crédits supplémentaires sollicités résultent d'une hausse des demandes de remises gracieuses, le budget inscrit pour 2026 étant d'ores et déjà intégralement consommé.

Par ailleurs, si les tendances observées sur la PCH prestataire demeurent globalement stables, la PCH versée directement aux bénéficiaires poursuit sa progression.

En investissement, les crédits restitués correspondent aux opérations dont la réalisation est reportée.

Enfin, les recettes de fonctionnement et d'investissement ont été actualisées au regard des notifications récemment reçues ainsi que du projet « Intelligence artificielle », pour lequel le Département a été retenu.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	25 000 €
	RECETTES
	- 25 661 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 636 000 €
	RECETTES
	45 000 €

AGRICULTURE

Les ajustements proposés à cette étape ne nécessitent pas de crédits supplémentaires au global sur la politique agriculture.

En fonctionnement, des transferts entre opérations et programmes permettent d'équilibrer à 0 €. Les crédits supplémentaires inscrits pour une étude sur la gouvernance des abattoirs (+ 10 000 €), pour des stratégies foncières territoriales (+ 20 000 €) et pour des rémunérations de commissaires enquêteurs en aménagement foncier (+ 30 000 €), sont compensés par des restitutions de crédits par rapport aux montants budgétés : de - 20 000 € pour la subvention au Pôle agroalimentaire et de - 40 000 € pour la participation au Syndicat mixte Alpes abattage (SYMAA).

Une Autorisation d'engagement (AE) est créée sur les « Stratégies de préservation du foncier – animation PAEN (Protection des espaces agricoles et naturels) », sans inscription de crédits complémentaires (transfert de crédits annuels vers des crédits de paiement sur la nouvelle AE).

EAU

Après un moratoire en 2025, une politique de l'eau volontariste est relancée pour soutenir notamment les territoires ruraux en matière d'eau potable et d'assainissement. Dans ce cadre, un nouveau règlement des aides en eau potable et assainissement, désormais géré par appels à projets, a été adopté en mars 2026.

Lors de la commission permanente de juin 2026, il est prévu de voter les projets mentionnés à l'article 9 du nouveau règlement pour un montant total d'aides d'environ 2,8 M€ : projets de réhabilitations d'assainissement non collectif déposés avant le 27 mars 2026 et projets d'eau potable et d'assainissement déposés avant le 1^{er} janvier 2025, dont les travaux ont démarré avec autorisation de démarrage anticipé.

Pour couvrir ces aides et celles déjà attribuées, il est demandé des crédits supplémentaires à hauteur de 1 M€, portés par la politique « solidarité territoriale » (dotation départementale).

Du côté de l'investissement, aucun ajustement n'est demandé à cette étape.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

Pour engager l'aide de 1 759 258, 34 € accordée au projet d'irrigation de l'Association syndicale autorisée (ASA) du plateau de Louze, 527 779 € sont nécessaires pour verser l'avance de 30 %.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	527 779 €
	RECETTES
	-

ATTRACTIVITÉ ET TOURISME

La réalisation des travaux en toiture de la remise principale et des ateliers du site de Saint-Georges-de-Commiers nécessite 230 k€ de crédits complémentaires en investissement.

Il est prévu par ailleurs la restitution de 240 k€ de crédits relatifs à l'opération du Train de La Mure en raison d'un étalement du versement de la subvention au délégataire de service public pour les travaux de gros entretien renouvellement, un virement de 32 k€ de crédits de cette même opération vers l'opération relative au traitement du site de Saint-Georges-de-Commiers pour faire face au surcoût lié à la découverte d'éléments amiantés lors du démarrage du marché de travaux de déconstruction.

Enfin, un produit de 76 900 € correspondant à la participation financière de la Communauté de Communes (CC) de la Matheysine pour le Train de La Mure, au titre de l'année 2025.

Pour finir, cette étape comprend également le réajustement et les nouvelles ventilations des montants des différentes autorisations de programme.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	1 600 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 10 000 €
	RECETTES
	76 900 €

MONTAGNE

Cette étape est marquée par le réajustement du montant de l'autorisation de programme dédiée aux contrats de montagne (CPAI) ainsi que des crédits de paiement 2026 associés pour permettre le solde des dossiers d'aide à l'investissement attribués antérieurement. Le besoin complémentaire de crédits est évalué à 551 907 €.

Ce réajustement est proposé, d'une part, par un redéploiement de 107 505 € de crédits de fonctionnement issus des « subventions diverses montagne » vers les « contrats de montagne », et d'autre part, par un transfert de 444 402 € de crédits d'investissement disponibles sur l'opération « refuges ».

Le montant de l'autorisation de programme « contrats de montagne » initialement fixé à 8 M€ est révisé à la baisse de 1,5 M€, la portant ainsi à 6,5 M€.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 107 505 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	107 505 €
	RECETTES
	-

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la politique environnement-biodiversité-ENS (Espace naturel sensible), il est prévu une aide exceptionnelle de 500 000 € pour accompagner le projet d'éco-pont, dans la trouée de Colombe sur l'A48 et la route départementale, porté par AREA et contribuant à la restauration du corridor écologique.

Par ailleurs, sont inscrits des ajustements mineurs et une restitution de crédits d'investissement de 27 190 € dans le cadre de l'autorisation de programme « 7V Aide réalimentation nappe du Rhône », ainsi qu'une régularisation comptable des subventions relatives au Fonds vert engendrant un retraitement de celles-ci en fonctionnement.

Pour la Foncière environnementale de l'Isère (FEI), 30 000 € de crédits d'études sont restitués en fonctionnement car l'étude de dépollution concernée sera suivie de travaux et relève donc de l'investissement. De ce fait, de nouveaux crédits sont demandés en investissement à hauteur de 50 000 € pour financer cette étude et l'acquisition de matériel piézométrique, besoin identifié lors de la définition du plan de restauration du site FEI du marais de la Frette à Le Touvet.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 30 000 €
	RECETTES
	73 500 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	559 560 €
	RECETTES
	18 134 €

ROUTES

Les principaux ajustements budgétaires sont :

- une augmentation du budget de fonctionnement de 570,3 K€, essentiellement pour couvrir la hausse du coût des carburants en lien avec le contexte géopolitique (+ 200 K€), une prime environnementale bas carbone pour le chantier de suppression du passage à niveau de Brignoud PN27 (+ 84 K€) et la signalisation horizontale (+ 250 K€),

- une hausse des dépenses d'investissement de 912,7 K€, notamment pour les équipements du réseau routier (panneaux à messages variables, caméras et stations de comptages) et la refonte du système informatique du PC routier (+ 175,7 K€), les dispositifs de retenue pour la sécurité des deux-roues motorisés (+ 100 K€) et les travaux dans les centres d'entretien routier (+ 595,9 K€),

- une recette de fonctionnement de 175,3 K€ en lien avec le transfert de la RN85,

- une augmentation des recettes d'investissement de 1,7 M€, correspondant aux différents projets cofinancés.

Un mouvement de 4,5 M€ entre AP risques naturels est prévu pour inscrire les nouvelles opérations sur l'AP récente. Pour les bâtiments, une AP est clôturée (- 191,8 K€) et une autre abondée (+ 610 K€).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	570 340 €
	RECETTES
	175 307 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	912 677 €
	RECETTES
	1 696 189 €

TRANSPORTS

Les principaux ajustements se traduisent par :

- une baisse des dépenses de fonctionnement de 23 K€, liée à un besoin moindre sur les études pour les mobilités solidaires (- 30 K€) mais une réactualisation des loyers des terrains de la gare routière de Grenoble,

- une réduction de 1,38 M€ des dépenses d'investissement qui s'explique par :

- une année de transition pour l'Aéroport Grenoble Alpes Isère, avec un contrat s'achevant en juin avec un montant résiduel d'investissement faible et un changement d'exploitant (- 658 K€),
- un échéancier revu par SNCF Réseau pour les travaux du terminus de Brignoud (- 839,6 K€),
- un besoin complémentaire de + 117,4 K€ pour solder les conventions avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) : pôle d'échange multimodal de La Bâtie à Saint-Ismier et la réhabilitation du parking relais de Bièvre Dauphiné à Rives,

- un abondement des recettes d'investissement (+ 12,2 K€) correspondant au remboursement par la Société des Grands Projets de l'acompte versé pour l'élaboration du dossier de statut du « SERM » grenoblois (Services express régionaux métropolitains), sa prestation étant financée par l'État.

Aucun mouvement d'AP n'est proposé à cette étape budgétaire.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 23 000 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 1 380 198 €
	RECETTES
	12 195 €

LOGEMENT

Au titre de la politique logement, dans le cadre de l’action sociale départementale, le Département poursuit les actions visant à améliorer les conditions d’habitat et de vie des personnes vulnérables.

Au titre de l’activité du service 2026, 112 520 € de crédits en dépenses d’investissement sont sollicités. 113 330 € sont par ailleurs restitués au regard du retard pris dans l’exécution d’un projet de réhabilitation de logements dont l’achèvement est prévu en 2027.

À noter 215 850 € équilibrés en dépenses/recettes sont inscrits afin de régulariser des écritures de 2022 à 2025 dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	20 000 €
	RECETTES
	215 850 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	112 520 €
	RECETTES
	-

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les orientations départementales en termes d’aménagement du territoire et de solidarité territoriale, sont traduites par une politique ambitieuse de soutien aux projets d’investissement des collectivités locales. Les dispositifs départementaux garantissent la concrétisation des projets portés par les Communes et leurs groupements au bénéfice de l’ensemble de nos concitoyens.

Le budget supplémentaire 2026 est ainsi marqué par l’inscription complémentaire de 3 985 590 € de dotation départementale. Ce crédit sera ventilé lors d’une prochaine commission permanente entre les différentes politiques publiques. 70 000 € en investissement seront restitués, marquant le solde définitif du plan de relance de 2021.

En fonctionnement, 80 000 € permettront de soutenir les Communes ayant besoin de rétablir des accès routiers à la suite d’événements climatiques exceptionnels.

Afin d’équilibrer le dispositif « Petites villes de demain », il ne sera pas utile d’appeler 233 700 € de recettes auprès de la Banque des territoires, les fonds ayant déjà été perçus par avance.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	80 000 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	3 915 590 €
	RECETTES
	- 233 700 €

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le principal ajustement budgétaire concernant la politique d’aménagement numérique porte sur une diminution de 800 000 € des dépenses prévues pour les travaux d’optimisation du réseau de collecte en fibre optique en 2026, ainsi que sur l’affectation de 250 000 € de crédits de paiement, sur un programme budgétaire spécifique, pour lancer les travaux du futur groupement fermé d’utilisateurs du Pays Viennois, porté par le Département.

Les crédits de dépenses d’investissement du budget annexe « aménagement numérique » diminuent globalement de 549 800 €, tandis que les prévisions de recettes d’investissement restent au même niveau.

Enfin, l’affectation des résultats du compte administratif 2025 entraîne un ajustement à la baisse de la subvention exceptionnelle de fonctionnement versée par le budget principal au budget annexe, à hauteur de 1 719 061,61 €.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 1 719 061,61 €
	RECETTES
	- 1 719 061,61 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 549 800 €
	RECETTES
	-

ÉDUCATION

La présente étape budgétaire prévoit principalement l'inscription de crédits en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, en lien principalement avec la réalisation de travaux dans les collèges ou les cités mixtes.

Au titre des dépenses de fonctionnement, le changement du mode de gestion de la restauration scolaire à la cité scolaire Europole dès la rentrée 2026 (passage d'une DSP à un marché public) implique une révision des modalités de commande et de paiement des repas. Pour garantir la fourniture des repas sur les deux premiers trimestres, une commande devra être engagée dès l'été 2026, nécessitant l'inscription de 720 000 € de crédits supplémentaires. Une correction de 150 000 € est également prévue pour la participation au fonctionnement des demi-pensions en gestion communale déléguée.

En investissement, 25 500 € sont prévus pour soutenir les derniers projets des Territoires numériques éducatifs et 22 000 € pour l'acquisition de matériels nécessaires à l'internalisation de la téléphonie des collèges. Sur le plan bâtiminaire, des ajustements de crédits sont également opérés en fonction de l'avancement des opérations en cours.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	872 000 €
	RECETTES
	788 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	577 500 €
	RECETTES
	4 058 840 €

JEUNESSE ET SPORTS

Au titre de la politique sportive, un crédit supplémentaire de 74 000 € est demandé pour le sport de haut niveau, afin de financer les bourses attribuées aux athlètes isérois sélectionnés aux Jeux Olympiques 2026 (14 000 €) et de renouveler le partenariat avec le FCG Rugby pour la saison 2026-2027 (60 000 €).

En investissement, 160 000 € sont mobilisés, au titre de la dotation départementale, pour garantir le versement des 400 000 € inscrits dans le cadre du Plan piscine, phase 2. Par ailleurs, un crédit de 500 000 € est proposé pour soutenir la création du centre de formation du FCG Rugby, dans le cadre de l'autorisation de programme 100, destinée à accompagner les projets d'équipements sportifs structurants portés par les associations iséroises.

Pour la jeunesse, un crédit de 500 000 € est sollicité afin de permettre d'assurer un remboursement dans les meilleurs délais des partenaires associatifs du dispositif Tattoo Isère, couvrant notamment le premier trimestre de l'année scolaire 2026-2027.

De plus, les recettes attendues de la CAF de l'Isère sont réajustées à - 26 500 €, du fait d'une évolution des modalités de versement : le paiement s'effectuera désormais en une seule fois, sur la base du bilan définitif, ce qui permet une simplification du partenariat avec la CAF.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	574 000 €
	RECETTES
	- 26 500 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	500 000 €
	RECETTES
	-

CULTURE ET CITOYENNETÉ

Le budget primitif 2026 démontre que le Département de l'Isère est toujours aussi investi sur la culture, le patrimoine et la coopération internationale. Des ajustements ou demandes supplémentaires sont nécessaires pour cette deuxième partie de l'année. En fonctionnement, des crédits complémentaires sont nécessaires pour prendre en charge les frais de gardiennage notamment la mise en place d'un responsable unique de sécurité. Par ailleurs des mouvements de crédits permettront au service de la lecture publique et au Musée dauphinois de répondre à des besoins en investissement, notamment pour ce dernier, la commande auprès d'un ébéniste isérois en résidence, en écho à l'exposition sur la dynastie Hache. Elle fait apparaître, par ailleurs, des recettes octroyées par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) et la Fondation pour la mémoire de la Shoah, ces dernières dans le cadre de l'exposition Histoire juive.

La section d'investissement est plus conséquente, elle correspond à des besoins supplémentaires pour la maintenance des bâtiments culturels.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	100 000 €
	RECETTES
	26 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	759 785,64 €
	RECETTES
	12 500 €

SÉCURITÉ

Les ajustements de la politique sécurité concernent les sapeurs-pompiers isérois et les Communes.

Le Département de l'Isère est le principal financeur du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère (SDIS 38) et sur lequel toute augmentation structurelle du budget repose du fait de la réglementation. La prospective budgétaire du SDIS 38 a mis en avant la nécessité de compléments budgétaires pour l'exercice en cours. Un complément budgétaire de la contribution du Département au SDIS à hauteur de 1 000 000 € en fonctionnement est donc proposé.

Dans le cadre de l'accompagnement des Communes dans leurs projets de vidéoprotection sur les espaces publics, un complément de 400 000 € en investissement est proposé pour couvrir les dossiers en attente de vote et disposant d'une autorisation anticipée de démarrage des travaux,

le montant de cette demande étant intégré dans la proposition d'inscription sur la politique de la solidarité territoriale.

Enfin, concernant les commissions locales d'information, un ajustement de la demande de subvention à l'Autorité de sûreté nucléaire est nécessaire.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	1 000 000 €
	RECETTES
	- 1 667 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

RESSOURCES HUMAINES

Le budget supplémentaire 2026 prévoit une baisse de 3,1M€ sur la masse salariale, ramenant les crédits à 233,5 M€. Cet ajustement traduit la gestion rigoureuse pour stabiliser la croissance de notre masse salariale (+ 0,6 % en 2025), sans que cela impacte la rémunération des agents ni leurs conditions de travail. Ces efforts limitent également l'impact des revalorisations réglementaires sur les cotisations patronales, qui demeurent toutefois très élevées (4 M€ sur l'année 2026).

Les autres ajustements à la hausse témoignent de l'engagement fort du Département à soutenir les dispositifs d'accompagnement professionnel (financement du CDG38 pour la gestion des concours : + 70 000 €), à renforcer le niveau des œuvres sociales (+ 104 000 € pour la subvention APDI, les tickets restaurant et les aides d'urgence), et enfin pour la gestion des ressources humaines (+ 12 000 €). Les crédits destinés à la formation, au handicap et au personnel conventionné demeurent stables.

Au final, la baisse des dépenses de fonctionnement des ressources humaines est corrigée à - 2,8 M€.

Aucun ajustement n'est proposé en investissement.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 2 821 500 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le contexte économique actuel, notamment la hausse du prix des carburants, n'épargne pas les activités du Département.

Les principaux ajustements budgétaires en fonctionnement concernent :

- 103 200 € pour le Parc auto : augmentation du coût des carburants pour 85 200 € et des réparations de stations de saumure et de carburant pour 18 000 €,
- un redéploiement de crédits depuis la politique bâtiments départementaux de 100 000 € pour réaliser des prestations de nettoyage ponctuelles dans les directions territoriales et musées (vitrierie, remise en propreté après événement, etc.),
- 260 000 € supplémentaires concernant les frais de déplacements des agents dans le cadre de leurs missions sur le territoire,
- 348 400 € afin de valoriser l'Isère et son offre vélo par une communication renforcée et le soutien des villes hôtes de 4 étapes du Tour de France,

En investissement :

- 450 000 € pour l'acquisition de matériels informatiques à renouveler car incompatibles avec la migration vers Windows 11, et la réévaluation du budget dédié au renouvellement des serveurs (forte hausse mondiale des coûts des composants mémoire RAM),
- révision à la baisse de la subvention du Fonds européen de développement régional (FEDER) inscrite au BP pour le financement de l'action « amélioration et renforcement de la cybersécurité au Département de l'Isère ».

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	808 600 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	450 000 €
	RECETTES
	- 500 000 €

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En fonctionnement, des ajustements de crédits à hauteur de 62 304 € sont nécessaires, notamment, pour :

- achever les travaux d'aménagement au Service local de solidarité (SLS) de Meylan,
- régler les loyers et charges du « Palladio » (SLS Echirolles) non prévus au BP du fait du projet d'acquisition qui finalement n'a pu aboutir,
- régler le paiement de la taxe foncière 2025 pour la Banque alimentaire, compensée en recettes par son remboursement.

Ces nouveaux besoins sont compensés en partie par une restitution de crédits à hauteur de 115 000 € en raison des montants des marchés de nettoyage notifiés plus favorables que les prévisions.

En investissement, les ajustements demandés correspondent à l'avancement des opérations de travaux (- 783 260 €) ou à des décalages de projets immobiliers (Palladio à Echirolles,

terrain pour le SLS de Vizille : - 601 157 €).

En revanche, un besoin complémentaire de 400 000 € est nécessaire afin de financer les travaux de densification des locaux sur le site de Jean Bocq et 600 000 € pour l'opération de construction de la Maison du Département à La Côte-Saint-André, en phase travaux.

Enfin, une recette d'investissement 1 800 000 € est à inscrire pour la cession du bâtiment des « Tisserands ».

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	62 304 €
	RECETTES
	53 804 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 384 417 €
	RECETTES
	1 805 927 €

2026

RAPPORT **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE** **DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

7, rue Fantin-Latour - CS 41096
38022 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 00 38 38

isere.fr

